



Les calendriers de chasse des forêts domaniales de Basse Normandie sont téléchargeables sur le site www.onf.fr
Sur la page d'accueil, en haut à droite, taper le code de recherche suivant: +de1 (pour le Calvados) +de2 (pour la Manche) +de3 (pour l'Orne)

Forêt domaniale de SAINT SAUVEUR

CALENDRIER DE CHASSE

(susceptible de modifications)

Saison 2013-2014

Tous les samedis
du 15 septembre 2013
au 28 février 2014



RAMASSAGE des CHAMPIGNONS

Le ramassage des champignons dans les forêts domaniales de la Manche est réglementé par arrêté préfectoral du 1er septembre 2012

- ❖ ramassage autorisé tous les jours sauf les mardis et jeudis
- ❖ cueillette interdite lorsqu'une chasse est en cours
- ❖ ramassage limité à un panier par personne et par jour
- ❖ commercialisation interdite